

Vendredi 09 février 2024 – 20H00

Siège du Comité de Maine et Loire – LES PONTS DE CÉ

PRÉSENTS	DUPONT Jean-Michel - PASCO Sandrine - FOURNIER Bernard - LEROUX RONDINEAU Maxime - LEVALLOIS Aline - MICHON Bernard - PERRAUD GAUTIER Clément - SORIN Nicolas
EXCUSE	BAILLY Jean-Pierre
INVITES	LIGONNIERE Antoine - MECKES Charles - NICOLAS Philippe - R'KIOUAK Mehdi
INVITES EXCUSES	JOUNIER Franck - ROUSSELOT Jacky

ACTUALITÉ LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait un tour d'horizon des actualités :

- Le renouvellement de la convention avec un équipementier pour la prochaine mandature, est à l'étude. Plusieurs équipementiers sont démarchés.
- Rappel des Job Dating : Machecoul - Cholet (avec Adecco) - Le Mans Ouest et Les Sables d'Olonne.
- Actualités du Conseil Régional et du Comité Régional Olympique et Sportif :
 - Projet Bénévolacteur: Sensibilisation des jeunes à l'engagement associatif, en lien avec des lycées.
 - Journée des bénévoles du 23 mars 2024 au Mans : Engagement des femmes dans le sport. Sandrine PASCO, Bénédicte GOUGAUD, Karine PORTAL et Jean- Michel DUPONT représenteront la Ligue. Aline LEVALLOIS sera présente au nom du CROS.
 - Inauguration le 29 mars 2024 du Bus Club 2024.au CREPS de La Chapelle Sur Erdre.
 - Journée de l'olympisme le 28 juin 2024, pour tous les salariés des ligues.
 - Jean-Michel DUPONT demande aux Comités Départementaux s'ils réalisent des animations dans le cadre du passage de la flamme olympique. Nicolas SORIN indique que le CD 53 n'a pas été sollicité pour animer ce passage de flamme. D'autres animations seront réalisées en amont des Jeux Olympiques, notamment à l'Espace Mayenne. Philippe NICOLAS indique que le CD 49 est en lien avec le Conseil Départemental et la Ville d'Angers pour réaliser des animations à La Romagne et sur l'Esplanade du Front de Maine à Angers. Charles MECKES, pour le CD72 nous signale qu'à ce jour, ils sont sollicités mais qu'il n'y a rien de fixé.

- Projet de Règlement Intérieur “type” : Sandrine PASCO nous informe que Marie Sophie TERNOIS a renvoyé la production étudiée lors de la réunion du groupe de travail. Une nouvelle réunion aura lieu prochainement pour établir un document définitif. Sandrine rappelle la prochaine réunion du 17 février 2024 avec les Commissions Sociétés & mixité et Compétitions pour réfléchir à une modification des règlements sportifs.
- Places en championnat de France Elite : Jean-Michel DUPONT indique que nous aurons 4 places en U15M - 5 places en U15F et 6 places en U18M-U18F. Nous nous estimons défavorisés sur la catégorie U15M. Antoine LIGONNIERE explique les critères d’attribution en séance.

Il a demandé que ce point soit, une nouvelle fois, à l’ordre du jour du Conseil des présidents de Ligue du 16 Février 2024.

Bernard MICHON regrette que le nombre de licenciés ne soit pas suffisamment pris en compte dans le calcul permettant l’attribution des places.

Mehdi R’KIOUAK signale que c’est le nombre de pôles qui détermine la plus grosse part des places attribuées.

En conclusion, Jean-Michel DUPONT évoque le rapport d’enquête sur les défaillances de fonctionnement des instances du monde du sport.

DÉCISION SUR LE DISPOSITIF DE BONIFICATION

En préambule, Jean-Michel DUPONT présente les statistiques du nombre d’arbitres par département, puis par rapport aux besoins de désignation de la C.R.O. :

Saison 2023/2024 :

Nombre d’arbitres par CDO et besoin par CDO (1 équipe = 1 arbitre)

	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85		EQU REG	EQU FED	TOT ARB	EFF REG	QUOTA (x1)
DEP-STG	86	41	32	69	41						
DEP-2	118	138	17	7	29						
DEP-1	37	43	4	26	14						
REG-STG	12	4	1	1	7	CD44	61	9	70	47	-23
REG-3	8	2	1	3	4	CD49	52	11	63	16	-47
REG-2	8	0	2	4	8	CD53	13	0	13	6	-7
REG-1	10	4	1	1	6	CD72	18	3	21	13	-8
REG-JPR	9	6	1	2	6	CD85	31	8	39	31	-8
FED-STG	6	1	1	0	0						
FED	3	6	1	3	1						
NAT-STG	1	0	0	0	1						
NAT	3	2	2	2	0						
HN3	4	0	0	0	0						
HN2	1	0	0	1	1						
HN1	0	0	0	0	1						
	306	247	63	119	119						

Jean-Michel DUPONT fait part de la proposition réfléchiée avec le Président de la C.R.O. :

- Réflexion autour de la fidélisation et de la mise en valeur des clubs formateurs et des arbitres ayant de l'ambition pour évoluer.
- Fin de l'expérimentation : évolution du dispositif actuel, avec l'ajout des arbitres régionaux officiant régulièrement sur Séniors Régionaux et l'automatisation de l'enregistrement via FBI (à charge des CDO et CRO)

Propositions :

- Bonifications pour toutes les équipes R2, R3 et RMU20 sous conditions
- Pas de fiche d'enregistrement (automatisation), indication par le club d'une hiérarchie des équipes (sans info : équipe dans l'ordre de la hiérarchie des championnats) = simplification
- Tout arbitre régional, mineur ou majeur, bonifiera une équipe : quota 15 rencontres.
- Tout arbitre Pré Régional mineur ou majeur, bonifiera une équipe, en officiant sur le championnat R3 ou RMU20 : quota 10 rencontres.
- Tout arbitre stagiaire départemental majeur bonifiera une équipe : quota 10 rencontres.
- Tout arbitre Championnat de France bonifiera une équipe, en officiant ou en observant sur le championnat régional ; quota 10 rencontres (ils doublent souvent en Championnat de France)
- Décalage de l'Examen Arbitre Régional au niveau R2 pour permettre aux arbitres départementaux d'officier sur le championnat R3 et leur proposer par la suite l'examen pour évoluer plus haut.

Jean-Michel DUPONT signale que la CDO 44 et CDO 49 sont opposées à une modification et souhaitent un groupe de travail sur le sujet. Bernard MICHON demande pourquoi ils sont opposés.

Il est répondu qu'un Comité a évoqué un problème d'inégalité, car les clubs ne sont pas maîtres de la montée des arbitres au niveau régional.

Maxime LEROUX RONDINEAU précise qu'au moins une CDO a proposé de poursuivre le dispositif actuel.

Bernard FOURNIER pense qu'en mettant en place un "dispositif élitiste", cela ne permettra pas de relancer la filière des clubs.

Philippe NICOLAS estime qu'il faut l'avis de la Fédération sur l'application possible de ce dispositif.

Mehdi R'KIOUAK a eu des retours de clubs, qui sont mécontents du dispositif actuel qui ne récompense pas la fidélité des arbitres. Sandrine PASCO confirme ce ressenti.

Maxime LEROUX RONDINEAU rappelle que notre période d'expérimentation arrive à terme en fin de saison et qu'il faudra prendre une décision.

Nicolas SORIN pense qu'il faut réfléchir à : pourquoi les clubs ne forment plus d'arbitre ?

Le bureau souhaite un éclairage sur le point : *"Tout arbitre Championnat de France bonifiera une équipe, en officiant ou en observant sur le championnat régional "*. Pascal BARBAUD est contacté par téléphone pour expliquer cette proposition.

Jean-Michel DUPONT transmettra pour avis à la F.F.B.B. ce projet pour savoir s'il est applicable.

RETOUR SUR LE SEMINAIRE DES DIRECTEURS TERRITORIAUX

Mehdi R'KIOUAK présente les éléments suivants :

- Conflit LNB/FFBB qui pourrait amener à une baisse des ristournes versées par la FFBB aux Ligues et Comités.
- Places bénévoles populaires Jeux Olympique 2024 : l'état va donner 1500 places à la FFBB pour des bénévoles du basket. A ce jour, rien n'est défini.
- Fin de la bascule automatique d'un cadre de niveau 6 en niveau 7 au niveau de la Convention Collective Nationale du Sport.

INFORMATIONS DIRECTION

Mehdi R'KIOUAK évoque les points suivants :

- Arrivée de Cédric GUERY jusqu'au 30 juin 2024, afin d'apporter un appui sur le Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket et sur l'habilitation des nouvelles formation BPJEPS.
- Julia PLEIMELDING a mis en place un livret d'accueil pour les nouveaux salariés.
- Le site "emploi PDL" doit faire l'objet d'une réhabilitation, en raison de la faillite de l'ancien hébergeur. Ce projet est estimé à 30 000 Euros maximum. Nicolas SORIN estime ce coût très élevé. Antoine LIGONNIERE après vérification, peut accéder au site. Nicolas SORIN pense qu'il faut vite récupérer les données tant que cela fonctionne encore.
- Proposition de mise en place d'un séminaire de rentrée Salariés/Élus. Le bureau est favorable et trouve cette proposition très positive.
- Le championnat Européen universitaire aura lieu à Nantes en 2027. Mehdi a été contacté par la Ligue Régionale du Sport Universitaire. Il demande au Bureau sous quelle forme nous pourrions les accompagner. Le Bureau pense que nous pourrions les accompagner sur les officiels.
- Réunion des directeurs des Ligues Sportives en Pays de la Loire, le 19 mars 2024.

Mehdi R'KIOUAK souhaite que nous communiquions au grand public sur les décisions fortes de la Ligue après les réunions statutaires. Le Bureau est favorable, les décisions concernées seront décidées à chaque réunion.

En conclusion, Bernard FOURNIER et Mehdi R'KIOUAK réalisent un point d'étape sur les travaux du siège et le Gymnase :

- Travaux du siège : Ils ont pris un peu de retard. Une rencontre a lieu avec le Maître d'Œuvre et l'architecte la semaine prochaine. Les travaux extérieurs devront être dans les temps. Les travaux intérieurs vont prendre un peu de retard, ils devraient s'étaler jusqu'à la rentrée 2024. Il a été exigé que la salle de réunion soit opérationnelle au plus tard fin août 2024.

- Gymnase : L'estimation budgétaire est à ce jour à 1,8 Millions d'euros, dont 700-800 000 euros pour la demande de la ville. Nous serions dans l'enveloppe budgétaire initiale d'1,2 Millions d'euros. Les discussions avec les juristes se poursuivent.

QUESTIONS DIVERSES

Nicolas SORIN souhaite intervenir sur le fait de purger la sanction liée au cumul de 3 Fautes Technique par 2 rencontres arbitrées qui amène selon lui à des situations ubuesques.

Bernard MICHON nous fait un retour sur la visioconférence mensuelle F.F.B.B. / Commissions Régionales de Discipline du 29 janvier, où il a été fait état d'un entraîneur de NM1 dans une Ligue qui a été désigné sur un match en U11 (ce qui est contraire au règlement disciplinaire) dans le cadre des arbitrages liés à un cumul de 3 FT.

Il indique que le Bureau Fédéral a donné un avis favorable en janvier, pour laisser la compétence aux Présidents des Commissions Régionales de Discipline pour augmenter le délai de désignation de 30 à 60 jours. Cette prolongation ne sera pas de droit. Il estime que cette modification rompt l'égalité de traitement entre deux licenciés dans la même saison et allonge considérablement le délai pour sanctionner un licencié.

Il souhaite aussi aborder les rencontres séniors non désignées, qui font l'objet de plusieurs dossiers pour des arbitres "partisans" notamment sur le niveau RM3. Il se demande s'il ne faut pas démarrer une réflexion sur le fait que dans le cas d'une non-désignation, chaque club fourni un arbitre.

Philippe NICOLAS estime que cela peut avoir du sens en championnat régional, mais pas en championnat départemental ou la grande majorité des rencontres se passent bien.

Charles MECKES signale que dans son Comité, cela est déjà mis en place. Le club visiteur peut amener un arbitre, en prévenant le club recevant et le Comité Départemental 15 jours en amont.

La séance est close à 22H10.

Le Président de la Ligue Régionale
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX-RONDINEAU.